



Le 10 novembre 2022

Réf. : EAD/VT/MHM – 278/2022

**CONVOCAION
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 17 NOVEMBRE 2022 A 18 H 30 A LA MAIRIE**

ORDRE DU JOUR

I/ Affaires Générales

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 septembre 2022
- 2/ Compte rendu de la délégation du conseil municipal au maire (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)
- 3/ Modification du règlement intérieur du conseil municipal
- 4/ Approbation du protocole d'intervention pour la fermeture préventive de la Corniche basque
- 5/ Convention avec la communauté d'agglomération Pays basque pour la réalisation des points d'apports volontaires
- 6/ Ancienne école Aristide Briand – approbation du bail à réhabilitation avec l'Office 64 de l'habitat

II/ Affaires Financières

- 1/ Budget Principal : décision modificative n°2
- 2/ Admission en non-valeur
- 3/ Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées
- 4/ Convention de maîtrise d'ouvrage unique entre le syndicat intercommunal de la basse vallée de l'Untxin et de voirie de Ciboure et Urrugne et la commune de Ciboure : travaux de voirie, promenade Pierre Larretche
- 5/ Constitution de provisions pour risques et charges : créances douteuses
- 6/ Mise en œuvre du reversement obligatoire du produit de la part communale de la taxe d'aménagement au profit de la communauté d'agglomération Pays basque
- 7/ Electrification rurale – programme article 8 (Bayonne) 2022 – approbation du projet et du financement de la part communale – affaire n° 21EF027
- 8/ Electrification rurale – programme rénovation EP (SDEPA) - rénovation 2022 - approbation du projet et du financement de la part communale - affaire n° 22REP038
- 9/ Electrification rurale – programme génie civil – communications électroniques option A 2022 - approbation du projet et du financement de la part communale – affaire n° 22TE062

III/ Personnel Communal

- 1/ Suppression d'emplois permanents
- 2/ Création d'un emploi permanent
- 3/ Service civique – demande d'agrément

IV/ Urbanisme, Voirie, Ports et Infrastructures

- 1/ Approbation du Plan Local d'Urbanisme
- 2/ Constitution d'une servitude au profit d'Enedis – parcelle cadastrée section AK n°401 – presqu'île des Récollets

V/ Culture, Patrimoine et vie associative

- 1/ Programme de rénovation et ré aménagement de la médiathèque François Rospide
- 2/ Réseau de lecture publique – convention 2022-2024

VII/ Questions diverses

Le maire,
Eneko ALDANA-DOUAT

